

Séance extraordinaire du 4 juillet 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue le mardi 4 juillet 2017 à compter de 13 h 00, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire et à laquelle assistent les conseillers, messieurs Jacques Auger, Michel Denicourt, André Deschamps et Denis Chagnon.

Également présentes : M^e Isabelle François, directrice générale et greffière, madame Micheline Quilès, trésorière.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du Conseil dans le délai imparti pour y prendre en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Travaux de réfection de chaussée sur les rues Paquette, Émile et Guillet – AO / 2017-04-156 / Adjudication
2. Période de questions
3. Levée de la séance

Résolution 2017-07-272

Travaux de réfection de chaussée sur les rues Paquette, Émile et Guillet – AO / 2017-04-156 / Adjudication

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a procédé par appel d'offres publié sur SÉAO dans son projet n° AO / 2017-04-156 pour la réfection de chaussée des rue Paquette, Émile et Guillet;

Considérant la réception et l'ouverture, le 22 juin 2017, de cinq (5) soumissions, au prix incluant un montant contractuel provisoire de 10% du coût des travaux, le tout comme suit :

Soumissionnaire	Lots n^{os} 1 à 4 Prix avant taxes	Lots n^{os} 1 à 4 Prix avec taxes
Eurovia Québec Construction inc. Carignan	1 168 593,55 \$	1 343 590,44 \$
Gestion Dexsen inc. Ange-Gardien	1 209 252,01 \$	1 390 337,49 \$
Construction Bau-Val division Rive-Sud Saint-Jean-sur-Richelieu	1 254 702,97 \$	1 442 594,74 \$
Sintra, Région Montérégie-Rive-Sud Saint-Isidore	1 290 807,10 \$	1 484 105,47 \$
Pavage Maska inc. Saint-Hyacinthe	1 349 777,74 \$	1 551 906,65 \$
Pavage Axion inc. Brossard	1 394 760,11 \$	1 603 625,47 \$

Considérant la recommandation datée du 3 juillet 2017 de l'ingénieur au projet, M. Alain Marcoux de la firme Comeau Experts-Conseils;

En conséquence,

Séance extraordinaire du 4 juillet 2017

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'adjuger le contrat du projet n° AO / 2017-04-156 des travaux de réfection de chaussée des rues Paquette, Émile et Guillet, au plus bas soumissionnaire conforme : Eurovia Québec Construction inc. de Carignan, pour le prix de 1 059 084,20 \$ concernant les lots n°s 1 à 3 et de lui adjuger partiellement le lot n° 4 pour un montant n'excédant pas 75 000 \$ au net, soit pour le prix de 71 437,05 \$, le tout totalisant le prix de 1 130 521,25 \$ plus les taxes, comme suit :

Tableau A Adjudicataire	Prix avant taxes Lot 1	Prix avant taxes Lot 2	Prix avant taxes Lot 3	Prix avant taxes Lot 4	Prix avant taxes TOTAL
Eurovia Québec Construction inc. Carignan	622 532,27 \$	270 174,00 \$	166 377,93 \$	71 437,05 \$	1 130 521,25 \$

Que le montant contractuel provisoire de 10 % inclus dans le prix des lots mentionnés au tableau A est représenté au tableau B pour un total de 96 280,38 \$ plus les taxes:

Tableau B	Avant taxes Lot 1	Avant taxes Lot 2	Avant taxes Lot 3	Lot 4	Avant taxes TOTAL
Montant inclus dans prix du tableau A	56 593,84 \$	24 561,27 \$	15 125,27 \$	nil	96 280,38 \$

Que tous les documents utilisés par la Ville de Saint-Césaire pour le projet n° AO / 2017-04-156 des travaux de réfection de chaussée des rues Paquette, Émile et Guillet, font partie intégrante de la présente résolution et il en est de même de la soumission datée du 22 juin 2017 de l'adjudicataire: Eurovia Québec Construction inc. de Carignan, et laquelle résolution fait office de contrat entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière

Certificat de crédits

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LA RÉOLUTION SUIVANTE :

2017-07-272.

Micheline Quilès
Trésorière